

ELEMENTS DE CHRONOLOGIE

Cette Chronologie s'en tient aux dates et aux publications les plus importantes. Elle ne mentionne ni les traductions des Pères, ni les Vies de saints, ni les nombreuses « Relations », ni les traductions bibliques, qui intéressent évidemment la vie monastique, mais ne se limitent pas à elle (Ph. Sellier).

- 1098 Robert, abbé du florissant monastère de Molesmes (près de Langres), quitte sa communauté avec vingt-et-un moines et fonde Cîteaux. Le groupe souhaite revenir à une observance littérale de la *Règle* de S. Benoît, lue à la lumière des Pères du désert.
- 1112 Bernard de Fontaine (1090-1153) entre à Cîteaux. Dès 1115 il fonde Clairvaux, dont il devient le premier abbé. Lors de leur profession les cisterciens promettent obéissance, stabilité dans leur monastère et conversion des moeurs selon la *Règle* de S. Benoit (ce qui implique pauvreté, chasteté, silence, prière perpétuelle, charité fraternelle...). Promesse qu'on retrouve dans la profession des religieuses à Port-Royal.
- 1119 L'abbé de Cîteaux Etienne Harding rédige la *Carta caritatis*, pour régir les rapports entre Cîteaux et ses filles.
- 1125 Fondation du premier monastère de cisterciennes, Tard, près de Dijon.
- 1204 Fondation de Port-Royal, avec un groupe de religieuses prises dans l'Ordre réformé de saint Benoît.
- 1225 Port-Royal se trouve sous la juridiction de Cîteaux, et plus précisément sous la dépendance de l'abbaye des Vaux-de-Cemay, toute

proche. Le site — le fameux vallon — devient alors mis en rapport avec les habitudes des fils de S. Bernard en matière d'implantation des monastères : aux cisterciens les vallées, aux chartreux les grands bois, aux bénédictins les collines, aux franciscains les villes fortifiées, aux dominicains les centres universitaires.

- 1563 Les 3 et 4 décembre, le Concile de Trente clôt son œuvre réformatrice par la promulgation d'un important décret destiné aux religieux et aux religieuses. Trois grands moines cisterciens participent à cette dernière session : Louis de Baissey, alors abbé de Cîteaux, Jérôme Souchier et Nicolas Boucherat l'Ancien. Les deux derniers deviendront abbés généraux de l'Ordre. Le décret insiste sur le caractère strict de la clôture, sur l'interdiction de toute propriété personnelle ; il interdit aussi de recevoir à la profession avant l'âge de seize ans et de promouvoir à l'abbatiate avant l'âge de quarante ans ; la pratique de la confession et la communion — au moins une fois par mois — devront être inscrites dans toutes les *Constitutions*.
- 1570 L'abbé général, Jérôme Souchier, élevé au cardinalat en 1568 par Pie V, qui comptait sur lui pour la réforme de Cîteaux, édicte une série d'ordonnances réformatrices, les *Ordinations* (1^{er} avril) : parmi les injonctions, le retour à la communauté absolue des biens, l'interdiction de sortir du monastère sans cas d'urgence, le respect du silence absolu dans les lieux réguliers (cloître, église, dortoir, réfectoire).
- 1577 Réforme de l'abbaye cistercienne de Feuillant (Haute-Garonne). Mais sa rigueur va bien au-delà de la *Règle de S. Benoit*; et l'activité de prédication est admise. En fait les Feuillants rompent avec la tradition cistercienne et se constituent en congrégation autonome en 1592.
- 1593 Réforme partielle du monastère cistercien d'Orval : rétablissement de la communauté totale des biens, mais non de l'abstinence ; on tolère que les moines aillent voir leur famille une fois tous les deux ans.
- 1599 L'abbesse de Port-Royal, cédant à des recommandations, prend pour coadjutrice une enfant de sept ans, Jacqueline-Marie Amauld, la future Mère Angélique. Un abus de plus dans une petite communauté dont Besoigne, Sainte-Beuve et l'abbé Cognet ont décrit le relâchement.
- 1602 Octave Amolfini, abbé commendataire de La Charmoye (Marne), effectue son noviciat à Clairvaux, dont l'abbé est depuis 1596 dom Largentier, attaché aux idéaux de réforme. En 1603, Amolfini commence à introduire la réforme à La Charmoye.

1602-1630 ABBATIAT (A VIE) D'ANGÉLIQUE ARNAULD

- 1604 Bérulle introduit en France les premières carmélites. Port-Royal nouera bientôt avec elles des relations amicales et se réfèrera volontiers à sainte Thérèse. En 1611, Bérulle fonde l'Oratoire. L'élévation spirituelle des oratoriens explique les liens de Port-Royal avec certains d'entre eux tout au long du siècle. Le monastère subira leur influence avec une particulière intensité vers 1626-1633. Saint-Cyran était l'ami intime de Bérulle.
- 1608 Sermon du Père Basile, capucin, sur les « rabaissements » du Fils de Dieu dans l'Incarnation, qui frappe la Mère Angélique (fin mars). « Cette heure fut comme le point du jour qui a toujours été croissant en elle jusqu'au midi. » (Angélique de Saint-Jean).
- 1609 Fête de saint Benoît (21 mars) : mise en commun absolue des biens. Port-Royal compte alors douze professes.
- 1609 Journée du guichet, le 25 septembre. Pour marquer le rétablissement d'une stricte clôture, la Mère Angélique refuse de laisser entrer sa propre famille à l'intérieur du monastère.
- 1609-1614 « En moins de cinq ans la communauté de biens, l'abstinence de viande, le silence, la veille de la nuit, et enfin toutes les austérités de la règle de saint Benoît furent établies à Port-Royal. » (Racine, *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*). Angélique choisit un costume très austère (la serge remplace la toile), rétablit le lever à 2 heures du matin et la coordination par signes dans les travaux manuels ; elle règle les parloirs et les « obéissances » (tours de service à la cuisine, etc.). Il n'existe que treize cellules dans le dortoir.
- 1614 Fête de saint Dominique (4 août). La Mère Angélique rétablit l'abstinence complète de viande, conformément à la *Règle* de S. Benoît (chapitre 39). Jusque-là les religieuses mangeaient de la viande trois fois par semaine. L'abbé de Cîteaux tardera à approuver cette réforme, qui n'existait alors que dans une maison de l'Ordre, et depuis seulement quelques mois, à l'abbaye de Châtillon (Meuse).
- 1618 Réforme de Clairvaux, sous l'impulsion de dom Denis Largentier. Le chapitre général de l'Ordre préconise une réforme modérée. L'abbé général, dom Nicolas II Boucherat, y est favorable.
- 1619 Première rencontre de la Mère Angélique, alors à Maubuisson, avec saint François de Sales (5 avril) : « Comme il s'enquit de notre manière de vivre, il la trouva austère et me dit : « Ma fille, ne vaudrait-il pas mieux ne pas prendre de si gros poissons, et en prendre davantage ? » Je lui répondis que, si j'eusse eu à faire une Règle, je croyais que je l'aurais faite plus douce ; mais que, me trouvant dans une austère, je croyais la devoir faire garder

autant qu'il m'était possible. Il m'approuva.» (*Relation...*, 1655).
Vers juillet S. François se rend à Port-Royal pour voir la Mère Agnès.

- 1618-1623 La Mère Angélique introduit la réforme à Maubuisson (près de Pontoise), tandis que la Mère Agnès gouverne Port-Royal comme coadjutrice. De 1623 à 1627 Maubuisson retombe dans la facilité ; mais ensuite, de 1627 à 1649 le monastère est dirigé, sur une demande de Louis XIII à Angélique, par une religieuse de Port-Royal : Marie des Anges Suireau, déjà envoyée au Lys (près de Melun), l'année précédente, comme maîtresse des novices.
- 1623-1628 Le prestige de Port-Royal suscite des demandes d'envoi de religieuses de Port-Royal ou à Port-Royal. Ainsi seront réformées Le Lys, Poissy, Gif, Les Isles (près d'Auxerre), Gomer-Fontaine (près de Gisors), Saint-Aubin (près de Rouen), Le Tard (près de Dijon). La Mère Angélique est appelée « la Sainte Thérèse de Cîteaux. »
- 1623 Regroupement des monastères cisterciens réformés en congrégation autonome, la Stricte Observance.
- 1624 Le 11 juillet, premier chapitre général de la Stricte Observance à l'abbaye des Vaux-de-Cernay.
- 1624 Dom Denis Largentier meurt à Orval, lors d'une visite, le 25 octobre.
- 1625 Le 8 mai, mort de dom Nicolas II Boucherat, qui avait toujours aidé la Mère Angélique. Le 3 novembre, il est remplacé par dom Nivelles, adversaire des idéaux réformateurs. Début de la « Querelle des observances ». Cette régression va contribuer à conduire la Mère Angélique à vouloir quitter Cîteaux.
- 1625 Le jour de la fête du Saint-Sacrement (29 mai), transfert de quinze religieuses des Champs à Port-Royal de Paris, bientôt rejointes par le reste de la communauté. Entre 1623 et 1625, dans le vallon encore insalubre, quinze religieuses avaient été emportées par une épidémie. Port-Royal compte alors quatre-vingts religieuses, dont trente venues de Maubuisson en 1623 avec la Mère Angélique.
- 1627 Port-Royal passe de la juridiction de Cîteaux sous celle de l'archevêque de Paris. Le bref d'exemption date du 15 juin.
- 1629 Louis XIII accepte que la charge d'abbesse devienne élective et triennale (février). La Mère Angélique espère ainsi mettre le monastère à l'abri des nominations de complaisance et sauver la réforme. Cette modification est confirmée par Urbain VIII.

1630-1636 ABBATIATS DE MARIE-GENEVIÈVE DE SAINT-AUGUSTIN LE TARDIF.

La Mère Angélique s'étant démise de sa charge, la Mère Geneviève est élue le 23 juillet. Elle sera réélue en 1633 ; est nommée prieure Suzanne du Saint-Esprit, qui mourra abbesse de Maubuisson.

1633 Le 8 mai, la Mère Angélique s'installe rue Coquillière, près du Louvre, avec trois religieuses de Port-Royal et quatre postulantes pour fonder l'Institut du Saint-Sacrement, rêvé par l'évêque de Langres, Zamet. Ce dernier fait appel à l'abbé de Saint-Cyran pour l'aider dans la direction de la petite communauté. Echec de l'Institut. Le 14 mai 1638, Saint-Cyran est jeté à Vincennes. Le 19 mai, les dernières religieuses regagnent Port-Royal, où la Mère Angélique était revenue dès février 1636 : nommée maîtresse des novices, elle confie leur direction à Singlin, sur le conseil de Saint-Cyran.

Le 20 novembre 1635, la Mère Agnès avait, elle aussi, regagné Port-Royal, venant de Tard. Elle est nommée prieure.

1636-1642 ABBATIATS DE LA MÈRE AGNES DE SAINT-PAUL ARNAULD.

1637 Arrivée des premiers « Solitaires » à Port-Royal de Paris, puis en 1637 à Port-Royal des Champs. Travaux d'assainissement des lieux.

1642-1654 ABBATIATS DE LA MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD.

Les *Entretiens ou conférences* de l'abbesse seront publiés en 1757 ; ses *Lettres* en 1742-1744.

1645-1647 Publication des *Lettres chrétiennes et spirituelles* de Saint-Cyran.

1647 Le 24 octobre, après plusieurs années de démarches, Port-Royal devient officiellement « Port-Royal du Saint-Sacrement ». Tout en conservant l'habit de Cîteaux, les religieuses adoptent le blanc comme couleur de leur scapulaire (au lieu du noir), sur lequel est fixée une croix écarlate ; ces deux couleurs symbolisent le pain et le vin du mystère eucharistique.

Cette même année, premiers témoignages sur l'élaboration des *Constitutions*, attribuée à la Mère Agnès.

1648 La *Vie de saint Bernard*, d'Antoine Le Maître.

1648 Achèvement et bénédiction de l'église de Port-Royal de Paris, commencée en 1646.

1648 Les religieuses dépassant la centaine, une partie d'entre elles se réinstalle aux Champs. L'archevêque accepte que les deux maisons

ne forment qu'une même abbaye dirigée par une seule abbesse, résidant normalement à Paris.

1649 Traduction des *Confessions* de saint Augustin par Amauld d'Andilly.

1649-1650 Traduction de divers *Traité*s de saint Bernard par Antoine Le Maître.

1650 Barcos réside de plus en plus longuement à Saint-Cyran, où il composera une ample *Explication de la Règle de saint Benoît*, restée manuscrite (Bibl. de Port-Royal).

1652 Traduction des *Degrés pour monter au ciel* de saint Jean Climacque par Arnauld d'Andilly. Nouvelle version en 1661.

1653 Traduction des *Vies des saints Pères des déserts* par Arnauld d'Andilly.

1654-1658 ABBATIATS DE MARIE DES ANGES SUIREAU.

L'abbesse meurt en décembre 1658, au cours de son second triennat.

1655 Angélique Arnauld compose sa *Relation de ce qui est arrivé de plus considérable dans Port-Royal*, publiée en 1752 et rééditée par L. Cognet en 1949.

1658 Traduction du *Mépris du monde* de S. Euchère par Amauld d'Andilly.

1658-1661 ABBATLAT D'AGNÈS DE SAINT-PAUL ARNAULD.

Les Lettres de la Mère Agnès seront publiées en 1858 ; son *Explication de la Règle de saint Benoît* est restée manuscrite (B.N.).

1659 Traduction du *Chemin de perfection* de S. Thérèse par Amauld d'Andilly.

1681 En avril, ordre royal de renvoyer postulantes et pensionnaires ; interdiction de recevoir quiconque à la profession ou à la vêtue. Port-Royal de Paris comptait alors 63 professes du chœur, 5 novices et 14 professes converses ; il s'y trouvait 12 postulantes, 8 demoiselles prêtes à prendre l'habit et 22 pensionnaires. Aux Champs on comptait 27 religieuses du chœur et 7 converses, 7 postulantes et 25 pensionnaires. En tout 111 religieuses, dont 90 du chœur. La liste en est fournie dans *l'Histoire des persécutions des religieuses de Port-Royal écrite par elles-mêmes* (Paris, 1753).

1661 Mort de la Mère Angélique (6 août).

1661-1669 ABBATIATS DE MADELEINE DE SAINTE-AGNÈS DE LIGNY.

1662 Traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ* par Sacy.

- 1663 Traduction des *Conférences* de Cassien par Nicolas Fontaine, sous le pseudonyme de sieur de Saligny (d'après le nom de l'abbesse ?). La *XIII^e conférence*, attaquée par S. Prosper (*Contra collatorem*), est omise comme semi-pélagienne, conformément à un souhait du cardinal Bellarmin.
- 1663 Rancé rétablit la stricte observance dans son abbaye de La Trappe. Il est tout nourri des œuvres monastiques traduites par Amauld d'Andilly : les *Vies des saints Pères des déserts*, les *Degrés* et la *Vie* de S. Thérèse.
- 1664 Visite dramatique de l'archevêque Hardouin de Péréfixe à Port-Royal de Paris. Douze religieuses, puis seize, sont enfermées dans des couvents divers (21 et 26 août).
- 1665 Transfert à Port-Royal des Champs, en juillet, de toutes les religieuses qui ont refusé de signer le formulaire contre Jansénius ; elles y seront sous surveillance et privées des sacrements jusqu'en 1669.
- 1665 Agnès Amauld, *L'Image d'une religieuse parfaite et d'une imparfaite, avec les occupations intérieures pour toute la journée*.
- 1665 Publication des *Constitutions du monastère de Port-Royal du Saint-Sacrement*.
- 1666 Partage des biens entre les deux maisons, et séparation définitive. Le roi nomme la sœur Dorothee Perdreau abbesse à vie de Port-Royal de Paris.
- 1667 Traduction des *Institutions* de Cassien par Nicolas Fontaine, sous le pseudonyme de Saüigny. Dans le même volume paraît une traduction nouvelle de la *Règle de saint Benoit*.
- 1667 Claude Lancelot publie une *Dissertation sur l'hémine de vin et la livre de pain de S. Benoit*.
- 1669-1678 ABBATIATS DE MARIE DE SAINTE MADELEINE DU FARGIS.
- 1670 Traduction des *Œuvres du bienheureux Jean d'Avila* par Amauld d'Andilly.
- 1678-1684 ABBATIATS D'ANGÉLIQUE DE SAINT-JEAN ARNAULD d'ANDILLY.
L'abbesse meurt en 1684 avant la fin de son second triennat. Ses *Discours sur la Règle de S. Benoit* ont été publiés en 1736 ; ses *Conférences sur les Constitutions...* en 1760 ; elle a multiplié ou suscité les écrits sur la vie des deux monastères, dès le début des années 1650.
- 1679 *Traité de l'oraison*, de Pierre Nicole.

- 1679 Reprise de la persécution. Nouvel ordre de faire sortir postulantes et pensionnaires ; interdiction de recevoir à la profession. Port-Royal des Champs compte alors 72 professes du choeur et 20 professes converses. La liste en est fournie par J. Besoigne dans son *Histoire de l'abbaye de Port-Royal* (tome 2).
- 1684-1689 ABBATIATS DE MARIE DE SAINTE MADELEINE DU FARGIS.
- 1689-1700 ABBATIATS D'AGNÈS DE SAINTE THÈCLE RACINE.
L'abbesse meurt avant la fin de son quatrième triennat.
- 1694 Traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ* par Nicolas Fontaine.
- 1695 *Traité de la prière*, de Pierre Nicole (remaniement du traité de 1679). Nicole s'appuie essentiellement sur saint Bernard, contre les «nouveaux mystiques».
- 1696 Dom Gerberon publie les *Sentiments de l'abbé Philèrème IBarcosl sur l'oraison mentale*, écrit composé en 1664-1665, en réaction contre les pages consacrées à l'oraison dans *L'Image d'une religieuse parfaite*, de la Mère Agnès.
- 1700-1706 ABBATIATS D'ELIZABETH DE SAINTE ANNE BOULART DE NINVILLIERS.
Dernière abbesse. A sa mort (1706), les religieuses se voient interdire toute nouvelle élection. Port-Royal aura été gouverné par huit de ses religieuses, entre 1602 et 1706.
- 1709 Dispersion des religieuses (29 octobre).
- 1710 Destruction des bâtiments de Port-Royal des Champs (juin).